

PRODUCTION DU MAGAZINE :

continuer à insérer les articles / textes

Contexte de la séance

Les élèves ont commencé précédemment à produire leur magazine. Le travail a déjà été affecté par groupe, les élèves doivent continuer la production de leurs articles en travaillant directement en ligne.

A ce stade du projet, vous n'avez pas encore produit les photos d'illustration qui seront ajoutées ensuite. Cette séance va leur permettre de préciser leurs besoins en illustration.

Objectif de la séance

> Poursuivre la production du magazine en intégrant des articles et des images

Acquis d'apprentissage

Au terme de la séance, l'élève sera capable:

- de rédiger un article complet
- de savoir quelles photos lui seront nécessaire à la production de son article.

Matériel nécessaire

- 7 postes informatiques connectés à internet (le même nombre de postes que d'agences)

Déroulement

ETAPE 1 : METTRE EN LIGNE SES CONTENUS

Sur cette interface les élèves pourront saisir leurs informations (photos, articles)

RÉDACTION :

IMPOSER QUELQUES RÈGLES : Police, taille pour les titres, alignement. Pour que l'ensemble du magazine soit harmonisé. Donner ces règles aux élèves en les mettant aux tableaux pour qu'ils ne se trompent pas.

Vous devrez clarifier la taille et la police pour :

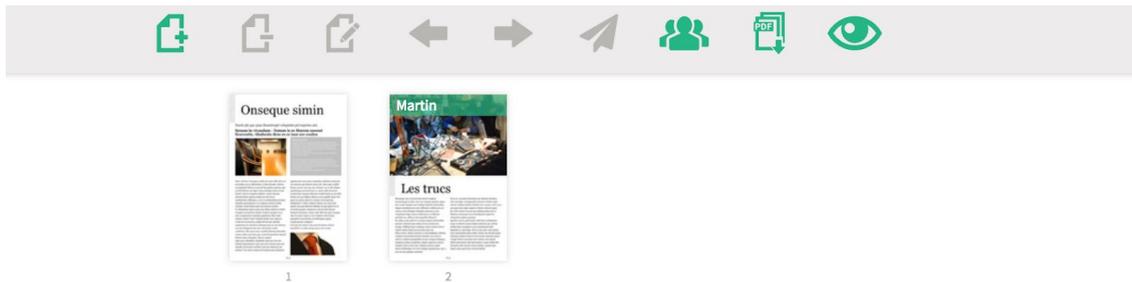
- le titre
- le chapô
- le corps du texte
- les intertitres (même police et taille que le corps du texte mais en gras).

Les élèves modifient les textes du modèle et finissent de recopier les articles qu'ils ont rédigé sur papier lors de la séance précédente.

Il n'y a pas nécessairement besoin de les corriger entre temps puisque lorsqu'ils enverront leurs articles à la rédaction en chef, vous pourrez les corriger avant de leur renvoyer. (permet aussi d'expérimenter le fonctionnement de la plateforme)

REMARQUE POUR L'ENSEIGNANT

Vous les verrez ensuite dans votre interface de rédacteur en chef, avec le prénom / nom de l'agence de la personne qui vous a envoyé le lien.



Un contenu envoyé par les élèves peut être modifié par vous et envoyé aux élèves pour qu'ils le re-modifient. A ce moment là, ils reçoivent un email.

> COMPLÉMENT ET MODIFICATION D'ARTICLES

Vous pouvez faire quelques envois/ré-envois lors de la séance pour qu'ils puissent effectuer une ou plusieurs modifications.

ETAPE 2 : CLARIFIER LES PHOTOS QU'IL FAUDRA PRODUIRE

Une fois les contenus textes intégrés, il sera plus facile pour les élèves de projeter leurs besoins en illustration. Par groupe, demandez leur de répondre aux 4 questions suivantes et de le noter pour qu'ils s'en souviennent :

1. **Combien de photos me faut il ?**
2. **Que doivent raconter chacune de ces photos ?**
Ex : montrer un paysage... Un bâtiment... La place du marché et la foule qui s'y presse. Le portrait de quelqu'un...
3. **Quel est le format de ma photo ? Paysage ou portrait ?** (en fonction du modèle de page retenu).
4. **La liste des photos à produire peut être rassemblée au tableau pour permettre de voir les lieux clés à visiter, ou d'arbitrer sur le choix des photos.**

(NB > Vous pouvez choisir aussi de proposer des photos existantes (libres de droit pour la reproduction), ou des photos que vous avez faites. Les élèves devront alors choisir celles qui illustrera le mieux son article.)

Quelques règles déontologiques à retenir :

Garantie par la loi de 1881, la liberté de la presse constitue un droit incompressible des citoyens français. Par l'information, par l'échange d'opinion, le citoyen peut faire l'usage de son sens critique et se tenir au fait de l'actualité nationale et internationale. Le journaliste est ainsi plus qu'un citoyen faisant l'exercice de sa liberté : son travail sert l'intérêt de tous et assure à la société la plénitude de son droit de savoir. Il est responsable devant chaque citoyen de ses écrits, de la véracité de ses sources ainsi que de son respect du sens de l'objectivité. Fort de ses droits et conscient de ses devoirs, le journaliste s'emploie à respecter un certain nombre de principes.

L'information est la base du journalisme. Le journaliste est chargé de connaître tous les détails des événements traités dans ses articles. C'est à lui de faire circuler les informations qu'il a vérifiées.

La libre circulation des idées doit être assurée dans la presse comme elle l'est dans la société publique. Devant les faits controversés de l'actualité, le journaliste s'engage à respecter la parole de tous pour ouvrir le débat pluraliste qu'il se doit de proposer à son lecteur.

La liberté d'expression du journaliste s'arrête là où celle des autres commence : eux aussi ont des droits qu'il faut respecter : la vie privée, le droit d'auteur, le droit à l'image ; ce qui interdit les injures, les propos diffamatoires, les rumeurs et autres colportages.

Suggestion d'évaluation : En groupe, les élèves sont parvenus à faire une liste précise des photos dont ils ont besoin

(ex : une photo de la place du village qui montre les commerces).



Les élèves vont nécessairement intégrer des modifications entre la version papier "idéale" de leurs articles. Ils devront s'adapter et faire des choix pour intégrer correctement leurs articles. Il serait intéressant d'évaluer en les regardant travailler cette "agilité".

La mise en forme leur permet elle de se projeter dans le besoin d'illustrations / photos à produire lors de la séance photo dans le village ?